



Politique sur la protection des renseignements personnels

Objectif et champs d'application de la politique

Cette politique a pour objectif de vous informer sur la manière dont nous recueillons les informations personnelles, leurs utilisations et les moyens par lesquels nous protégeons toutes les informations que vous nous fournissez directement ou par une personne intermédiaire.

Cette politique s'adresse à tous les employés.es, les personnes membres, les utilisateurs.trices., les membres du conseil d'administration, les bénévoles et les partenaires de la Maison des Jeunes de Rivière-au-Renard. Elle est disponible sur le site Internet de l'organisation.

La politique sur la protection des renseignements personnels de la Maison des Jeunes de Rivière-au-Renard entre en vigueur le 30 juin 2025.

Définitions :

Données personnelles/renseignements personnels : Toutes informations qui permettent l'identification d'une personne physique. Ces informations peuvent être :

- ✓ le nom et prénom d'une personne;
- ✓ sa date de naissance;
- ✓ son adresse résidentielle;
- ✓ son numéro de téléphone;
- ✓ son adresse courriel;
- ✓ etc.

Données sensibles : Toutes données ou informations personnelles qui sont considérées comme confidentielles et qui sont sujettes à causer préjudice aux propriétaires de ces données en cas de divulgation non consentie. Parmi ces données, nous pouvons y retrouver, sans toutefois s'y limiter :

- ✓ les informations bancaires;
- ✓ le numéro d'assurance sociale;
- ✓ les numéros de carte de crédit ;
- ✓ les renseignements figurants sur une pièce d'identité (ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire);
- ✓ tout renseignement en lien avec un emploi;
- ✓ etc.

Rôles et responsabilités

Le conseil d'administration s'engage à respecter toutes les obligations encadrant la gouvernance de la protection des renseignements personnels dictés par la Loi en mettant en place des pratiques saines et sécuritaires en matière de protection des données personnelles. Pour ce faire, l'organisation doit respecter les énoncés suivants :

- Désigner une personne responsable de la protection des renseignements personnels ;

- Préciser les rôles et responsabilités de chaque personne impliquée dans la gestion de la protection des renseignements personnels ;
- S'assurer que l'organisation soit, en tout temps, conforme aux lois et règlements en matière de protection des renseignements personnels ;
- S'assurer de la communication de la politique envers toutes les parties prenantes de l'organisation ;
- S'assurer que les obligations en matière de transparence envers les citoyens soient respectées.

La personne responsable de la protection des renseignements personnels s'engage à :

- Effectuer toutes les mises à jour nécessaires de ladite politique, selon les exigences dictées par la Loi afin de permettre une gestion adéquate des renseignements personnels ;
- Faire l'évaluation des risques liés à la détention des données personnelles, et ce, chaque fois que la Loi l'exige ;
- S'assurer de la destruction et/ou de l'anonymisation des renseignements personnels recueillis dans le délai prescrit par la Loi ;
- Assurer le plus haut niveau de confidentialité des paramètres du service technologique offert ;
- Assurer le respect du règlement en matière de collecte de données concernant une personne mineure ;
- Tenir à jour un inventaire des renseignements personnels ;
- Former toutes les personnes membres du personnel sur l'importance de la protection des données personnelles ;
- Aviser la Commission d'accès à l'information du Québec et la personne concernée sur tous les incidents qui risquent de causer un préjudice sérieux.

Le conseil d'administration et les employés.es de l'organisation s'engagent à respecter la politique, à mettre leurs connaissances à jour en matière de protection des renseignements personnels et à signaler tout incident en lien avec la protection des données personnelles.

Collectes de données

Nous nous efforçons de limiter la quantité de renseignements personnels, sensibles ou non, que nous recueillons. Ces renseignements peuvent varier selon les obligations juridiques qui nous sont imposées et la nature des services que nous offrons à nos membres.

Voici un aperçu des renseignements personnels que nous collectons et traitons, en tout ou en partie, à votre sujet :

Données d'identité : prénom, nom, date de naissance, genre de la personne, etc.

Données de contact : adresse, courriel, numéro de téléphone.

Données concernant une candidature ou d'embauche : numéro d'assurance social, référence d'emploi, scolarité, etc.

Les fins de collecte

Cette section définit les finalités pour lesquelles nous utilisons les données personnelles que nous collectons et, conformément à nos obligations en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels, identifions les « bases légales » sur lesquelles nous nous appuyons pour traiter les informations. Voici donc les raisons pour lesquelles nous recueillons vos informations personnelles :

- ✓ Pour mener efficacement nos activités`
- ✓ Pour communiquer avec vous;
- ✓ Pour conserver une liste à jour des membres;
- ✓ En raison de nos obligations légales.

Communication

La communication, à des fins légitimes, de vos renseignements personnels est parfois nécessaire lorsqu'elle est obligatoire par la loi. Par exemple, dans le but de protéger votre sécurité ou celles des membres qui fréquentent la Maison des Jeunes de Rivière-au-Renard, nous pouvons être amenés à fournir ces informations.

Nous nous engageons à maintenir la confidentialité et la sécurité de vos renseignements personnels. De plus, en accord avec la présente politique, les membres du conseil d'administration s'engage à signer un accord de confidentialité pour toutes informations auxquelles ils peuvent avoir accès dans le cadre de leur fonction.

Conservations et destruction

La Maison des Jeunes de Rivière-au-Renard conservera les renseignements personnels selon la durée prescrite par la Loi. Lorsque la durée de conservation des données personnelles sera écoulée, l'organisation se verra détruire les renseignements de façon sécuritaire.

L'organisation devra aussi s'assurer de sécuriser toute documentation ou tout matériel physique contenant des données personnelles et sensibles dans un espace approprié et sécuritaire. Par exemple, toute documentation ou tout matériel physique contenant des données personnelles ou sensibles seront conservés dans un classeur ou espace verrouillé en tout temps.

Tous les incidents devront être obligatoirement communiqués à la personne responsable de la protection des données personnelles et à la personne concernée.

Le droit d'accès et de rectification

Il est dans vos droits de demander une rectification de vos renseignements personnels si un renseignement est inexact, incomplet ou si sa communication ou sa conservation n'est pas autorisée par la Loi. Vous avez aussi le droit de retirer un consentement ou de demander l'accès aux données personnelles que conserve l'organisation à votre sujet. Cette demande doit être écrite et envoyée à la personne responsable de la protection des renseignements personnels ou à la personne qui détient votre dossier au sein de

l'organisation. L'organisation doit répondre à votre demande dans les trente (30) jours qui suivent cette demande de rectification.

Personnes mineures

Il est interdit de recueillir tous renseignements personnels concernant des personnes mineures âgées de quatorze (14) ans et moins sans avoir obtenu le consentement du titulaire de l'autorité parentale ou du tuteur légal. Si la collecte des données personnelles se manifeste au bénéfice du mineur, celle-ci sera permise.

Plaintes pour non-respect des principes

La Maison des Jeunes de Rivière-au-Renard donne la possibilité de porter plainte en cas de non-respect des principes relatifs à la protection des renseignements personnels, en établissant des politiques et directives en rapport avec le traitement des plaintes et le règlement de différends qu'elle rend accessibles aux personnes concernées.

Pour nous joindre

Pour vos questions ou commentaires en regard de cette politique, ou si vous choisissez l'une ou l'autre des options suivantes :

- Consulter les renseignements personnels que vous nous avez fournis pour en vérifier l'exactitude, en faire la mise à jour ou les supprimer de nos dossiers;
- Demander que nous cessions de communiquer avec vous;
- Signaler toute violation de la présente politique.

Veuillez communiquer avec la personne responsable de la protection des renseignements personnels :

Stéphanie Cloutier
12 boulevard Renard Est, Gaspé Québec G4X 5R8
Adresse courriel : confidentialite-mdjrar@outlook.com
Téléphone : (418) 269-5780

La personne responsable dispose d'un délai de 30 jours pour répondre à votre demande. L'absence de réponse dans ce délai est considérée comme un refus de réponse. Il est alors possible de déposer une plainte directement à la Commission d'accès à l'information.